



Des subventions allouées aux associations

Lors du conseil du 8 septembre, l'accord de subventions a également été abordé : 10 500 € à la Ligue Bretagne de voile pour l'arrivée du Tour de Bretagne qui a eu lieu au port le 31 août et a attiré un public

nombreux ; 200 € à la FFSS 44 (Fédération française de sauvetage secourisme) pour la participation aux journées Pirac Sauveteurs Tour; ainsi que 700 € au titre d'une subvention exceptionnelle à la Fédération

nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) pour l'édition du guide des bonnes pratiques de la pêche à pied, du bord ou embarqué, édité à 21 000 exemplaires.